Informations de base

2024/2081(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l' Union européenne en la matière – rapport annuel 2024 **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	WISELER-LIMA Isabel (EPP)	24/07/2024
	Rapporteur(e) fictif/fictive ASSIS Francisco (S&D) VALET Matthieu (PfE) MULARCZYK Arkadiusz (ECR) ANDREWS Barry (Renew) VIEIRA Catarina (Greens /EFA) SERRA SÁNCHEZ Isabel (The Left) FROELICH Tomasz (ESN)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	AL-SAHLANI Abir (Renew)	16/10/2024

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	KALLAS Kaja

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé

28/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/01/2025	Vote en commission		
05/03/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0012/2025	Résumé
01/04/2025	Débat en plénière		
02/04/2025	Décision du Parlement	T10-0059/2025	Résumé
02/04/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2081(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/10/00895

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE763.138	17/09/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.278	06/11/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.279	06/11/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.280	06/11/2024	
Avis de la commission	FEMM	PE765.160	09/01/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0012/2025	05/03/2025	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0059/2025	02/04/2025	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
				Avocats Sans Frontières Cairo Institute for Human Rights Studies Center for Reproductive Rights, Inc. Clean Clothes Campaign / Stichting Schone Kleren Kampagne End Female Genital Mutilation - European Network European Partnership for Democracy

WISELER-LIMA Isabel	Rapporteur(e)	AFET	04/09/2024	Front Line Defenders International Dalit Solidarity Network International Federation for Human Rights International Partnership for Human Rights Protection International Reporters sans frontières Save the Children Europe Race & Equality

Les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l' Union européenne en la matière – rapport annuel 2024

2024/2081(INI) - 02/04/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 390 voix pour, 116 contre et 126 abstentions, une résolution sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière - rapport annuel 2024.

Défis mondiaux pour la démocratie et les droits de l'homme

Le Parlement a insisté sur le devoir qui incombe à l'Union et à ses États membres de **promouvoir et de protéger la démocratie et l'universalité des droits de l'homme dans le monde**. Il a demandé à l'Union et à ses États membres de montrer l'exemple, de promouvoir et de défendre strictement les droits de l'homme et la justice internationale. Le respect, la protection et l'application des droits de l'homme et des libertés fondamentales devraient être la **pierre angulaire de la politique extérieure de l'Union**.

Dénonçant la montée de l'autoritarisme, du totalitarisme et du populisme, les députés ont condamné en particulier la **tendance croissante aux violations des droits de l'homme** et des principes et valeurs démocratiques dans le monde (recul des droits des femmes, torture, répressions à l' encontre de la société civile, etc), ainsi que le **rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile** dans le monde entier.

Le Parlement s'inquiète de la crise internationale qui sévit actuellement pour ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes et les difficultés auxquelles se heurtent les actions visant à **mettre un terme à l'impunité** pour les violations des normes fondamentales du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les conflits mondiaux. Il a souligné les graves conséquences que peut avoir le discrédit jeté sur les organisations et enceintes multilatérales, telles que les Nations unies, et les attaques menées contre elles, ce qui peut favoriser une culture de l'impunité.

Renforcer la boîte à outils de l'Union

Les députés se félicitent de la prolongation du **plan d'action de l'Union européenne en faveur des droits de l'homme et de la démocratie** jusqu'en 2027, en vue de maximiser les synergies et la complémentarité entre les droits de l'homme et la démocratie aux échelons local, national et mondial.

La résolution :

- appelle de ses vœux une meilleure visibilité du rôle du **Représentant spécial de l'Union européenne** (RSUE) pour les droits de l'homme et demande que le RSUE bénéficie de ressources supplémentaires;

- rappelle le rôle fondamental que joue **l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale** (IVCDCI) - Europe dans le monde et demande la suspension des projets de la politique européenne de voisinage qui contribuent directement ou indirectement aux violations des droits humains dans les pays tiers;

- réitère son appel en faveur de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les **accords entre l'Union et les pays tiers**, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations;

- souligne la nécessité d'accroître la visibilité des **dialogues de l'Union** sur les droits de l'homme;

- suggère que le **régime mondial de sanctions de l'Union** et d'autres régimes de sanctions ad hoc soient utilisés de manière renforcée à l'encontre des personnes qui sont responsables de graves violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international, y compris des hauts fonctionnaires;

- demande à la Commission d'étendre ses **activités de soutien à la démocratie** en augmentant le financement destiné aux organes et organismes de l' Union et en soutenant directement la société civile, vu les attaques croissantes que mènent des régimes autoritaires et illibéraux contre les principes, les valeurs et le pluralisme démocratique;

- souligne l'urgence de procéder à une révision complète des orientations de l'Union concernant les **défenseurs des droits de l'homme** compte tenu de la restriction continue de l'espace dévolu à la société civile et de l'augmentation des menaces qui pèsent sur le travail des défenseurs des droits de l' homme et des membres des OSC;

- insiste sur le rôle important de la société civile et des journalistes au sein des pays tiers dans le contrôle de la **lutte contre l'impunité et la corruption** et demande à l'Union d'intensifier les efforts en matière de réforme de la justice, de lutte contre l'impunité ainsi que d'amélioration de la transparence et des institutions de lutte contre la corruption dans les pays tiers;

- invite tous les États à se conformer pleinement et sans condition au **droit international humanitaire**, demande la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et d'accorder une large priorité à l'égalité des sexes et à la santé et aux droits sexuels et génésiques dans leur réponse aux crises humanitaires et des réfugiés. Les députés ont déploré la discrimination et la violence dont sont victimes **les femmes et les filles**, notamment lors des conflits.

Actions de l'Union au niveau multilatéral

Le Parlement a mis l'accent sur le rôle particulièrement important de **l'Organisation des Nations unies** en tant que principale enceinte qui doit être en mesure de faire progresser efficacement les efforts en faveur de la paix et de la sécurité, du développement durable et du respect pour les droits de l'homme. Il a réaffirmé que l'Union et ses États membres doivent parler d'une seule voix au sein des Nations unies et des autres enceintes multilatérales.

Les États membres et les partenaires qui partagent leurs valeurs sont invités à élaborer une **stratégie solide** pour contrer les attaques lancées de plus en plus fréquemment contre l'ordre mondial fondé sur des règles par des régimes autoritaires et totalitaires.

Les députés ont réaffirmé le soutien résolu de l'UE à **la Cour internationale de justice et à la Cour pénale internationale** (CPI) en tant qu'institutions juridictionnelles essentielles, indépendantes et impartiales, dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale. Ils ont exprimé leur profonde inquiétude quant aux **sanctions** imposées à la CPI, qui constituent une attaque grave contre le système judiciaire international, et ont invité la Commission à activer d'urgence la **loi de blocage** et les États membres à renforcer leur action diplomatique pour protéger et sauvegarder la CPI.

Relever les défis dans le domaine des droits de l'homme universels et de la démocratie

La résolution formule une série de recommandations en ce qui concerne : i) le droit de ne pas être soumis à la torture ni à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ii) le droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques, iii) le droit à l'alimentation, à l'eau et à l'assainissement, iv) les droits de l'enfant, v) les droits des femmes, des réfugiés, des personnes LGBTIQ+, des personnes âgées, vi) le droit à l'égalité et à la non-discrimination, vii) le droit à la vie (vers l'abolition universelle de la peine de mort), viii) le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, ix) les droits des peuples autochtones, x) le droit à la participation publique et xi) le rôle du commerce en tant qu'instrument majeur pour améliorer la situation des droits de l'homme dans les pays partenaires de l'Union.

Enfin, le Parlement s'est dit préoccupé par la menace que représente **l'intelligence artificielle** (IA) pour la démocratie et les droits humains lorsqu'elle n'est pas correctement réglementée, soulignant la nécessité d'un contrôle, d'une transparence stricte et de protections appropriées pour les technologies nouvelles et émergentes, ainsi que d'une approche fondée sur les droits de l'homme. Les députés s'inquiètent également de la manière dont l'internet est utilisé pour restreindre la liberté politique et porter atteinte à l'intégrité des élections.

Les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière – rapport annuel 2024

2024/2081(INI) - 05/03/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'Isabel WISELER-LIMA (PPE, LU) sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière - rapport annuel 2024.

Défis mondiaux pour la démocratie et les droits de l'homme

Le rapport insiste sur le devoir qui incombe à l'Union et à ses États membres de **promouvoir et de protéger la démocratie et l'universalité des droits de l'homme dans le monde**. Il demande à l'Union et à ses États membres de montrer l'exemple, de promouvoir et de défendre strictement les droits de l'homme et la justice internationale. Le respect, la protection et l'application des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent être la **pierre angulaire de la politique extérieure de l'Union**.

Les députés condamnent en particulier :

- la **tendance croissante aux violations des droits de l'homme** et des principes et valeurs démocratiques dans le monde (menaces de recul des droits humains, notamment des droits des femmes, torture, violence sexiste, répressions à l'encontre de la société civile et des groupes marginalisés et vulnérables, etc);

- l'esclavage et le travail forcé, le recours excessif à la violence par les autorités publiques, l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire, la censure et les menaces à l'encontre des médias indépendants, y compris les menaces dans la sphère numérique telles que la surveillance en ligne;

- l'affaiblissement de la protection des institutions et processus démocratiques et le **rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile** dans le monde entier.

Les députés s'inquiètent de la crise internationale qui sévit actuellement pour ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes et les difficultés auxquelles se heurtent les actions visant à **mettre un terme à l'impunité** pour les violations des normes fondamentales du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les conflits mondiaux. Ils soulignent les graves conséquences que peut avoir le discrédit jeté sur les organisations et enceintes multilatérales, telles que les Nations unies, et les attaques menées contre elles, ce qui peut favoriser une culture de l'impunité.

Malgré ces défis, l'Union reconnaît les avancées positives en matière de droits de l'homme, soulignant, en particulier, le travail des Organisations de la société civile (OSC) et des défenseurs des droits de l'homme.

Renforcer la boîte à outils de l'Union

Les députés se félicitent de la prolongation du **plan d'action de l'Union européenne en faveur des droits de l'homme et de la démocratie** jusqu'en 2027, en vue de maximiser les synergies et la complémentarité entre les droits de l'homme et la démocratie aux échelons local, national et mondial.

Le rapport :

- soutient le travail du **Représentant spécial de l'Union européenne** (RSUE) pour les droits de l'homme, qui contribue à la visibilité et à la cohérence des actions de l'Union en matière de droits de l'homme dans le cadre de ses relations extérieures;

- rappelle le rôle fondamental que joue **l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale** (IVCDCI) - Europe dans le monde, notamment son programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie;

- réitère son appel en faveur de l'inclusion d'évaluations sur la situation des droits de l'homme et de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les **accords entre l'Union et les pays tiers**, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations;

- souligne la nécessité d'accroître la visibilité des **dialogues de l'Union** sur les droits de l'homme;

- suggère que le **régime mondial de sanctions de l'Union** et d'autres régimes de sanctions ad hoc soient utilisés de manière renforcée à l'encontre des personnes qui sont responsables de graves violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international, y compris des hauts fonctionnaires;

- demande à la Commission de poursuivre et d'étendre ses **activités de soutien à la démocratie** en augmentant le financement destiné aux organes et organismes de l'Union et en soutenant directement la société civile vu le contexte actuel d'intensification des tensions mondiales et de répression dans un nombre croissant de pays;

- souligne l'urgence de procéder à une révision complète des orientations de l'Union concernant les **défenseurs des droits de l'homme** compte tenu de la restriction continue de l'espace dévolu à la société civile et de l'augmentation des menaces qui pèsent sur le travail des défenseurs des droits de l' homme et des membres des OSC;

- insiste sur le rôle important de la société civile et des journalistes au sein des pays tiers dans le contrôle de la **lutte contre l'impunité et la corruption** et demande à l'Union d'intensifier les efforts en matière de réforme de la justice, de lutte contre l'impunité ainsi que d'amélioration de la transparence et des institutions de lutte contre la corruption dans les pays tiers;

- met l'accent sur le rôle particulièrement important de **l'Organisation des Nations unies** et réaffirme que l'Union et ses États membres doivent parler d' une seule voix au sein des Nations unies et des autres enceintes multilatérales afin de relever efficacement les défis mondiaux en matière de droits de l'homme et de démocratie dans les enceintes multilatérales;

- invite les États membres et les partenaires qui partagent leurs valeurs à élaborer une **stratégie solide** pour contrer les attaques lancées de plus en plus fréquemment contre l'ordre mondial fondé sur des règles par des régimes autoritaires et totalitaires, y compris au travers de l'agression non provoquée et injustifiée contre des voisins pacifiques;

- réaffirme le soutien résolu de l'Union à la **Cour internationale de justice et à la CPI**;

- invite tous les États à se conformer pleinement et sans condition au **droit international humanitaire**, demande la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et d'accorder une large priorité à l'égalité des sexes et à la santé et aux droits sexuels et génésiques dans leur réponse aux crises humanitaires et des réfugiés.

Relever les défis dans le domaine des droits de l'homme universels et de la démocratie

Le rapport formule une série de recommandations en ce qui concerne : le droit de ne pas être soumis à la torture ni à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques, le droit à l'alimentation, à l'eau et à l'assainissement, les droits de l'enfant, les droits des femmes, des réfugiés, des personnes LGBTIQ+, des personnes âgées, le droit à l'égalité et à la non-discrimination, le droit à la vie (vers l'abolition universelle de la peine de mort), le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, les droits des peuples autochtones, le droit à la participation publique, le rôle du commerce en tant qu'instrument majeur pour améliorer la situation des droits de l' homme dans les pays partenaires de l'Union, et enfin les droits de l'homme face aux menaces que fait peser l'intelligence artificielle (IA).

Les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l' Union européenne en la matière – rapport annuel 2024

2024/2081(INI) - 11/02/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'Isabel WISELER-LIMA (PPE, LU) sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière - rapport annuel 2024.

Défis mondiaux pour la démocratie et les droits de l'homme

Le rapport encourage vivement l'UE et ses États membres à s'efforcer de maintenir **un engagement ambitieux** pour faire de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme, ainsi que de leur protection, un élément central de toutes les politiques de l'UE, de manière rationalisée, et pour **renforcer la cohérence entre les politiques internes et externes** de l'UE dans ce domaine, y compris par le biais de tous ses accords internationaux.

Les députés ont réaffirmé que l'UE doit être pleinement préparée à contrer la montée de l'autoritarisme, du totalitarisme et du populisme, ainsi que les violations croissantes des principes de l'universalité des droits de l'homme, de la démocratie et du droit humanitaire international. Ils ont condamné la **tendance croissante aux violations** et aux abus des droits de l'homme et des principes et valeurs démocratiques dans le monde entier et ont déploré l'affaiblissement de la protection des institutions et des processus démocratiques, ainsi que le rétrécissement de l'espace des sociétés civiles dans le monde entier.

Renforcer la boîte à outils de l'UE pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde

Le rapport note avec inquiétude la fracture croissante dans le monde et souligne la responsabilité partagée de l'UE de continuer à défendre les valeurs et les principes démocratiques, les droits de l'homme, la justice internationale, la paix et la dignité dans le monde, qui sont encore plus importants à défendre dans l'état actuel d'instabilité de la politique mondiale.

Représentant spécial de l'UE (RSUE) pour les droits de l'homme

Tout en soutenant pleinement le travail du RSUE pour les droits de l'homme, qui contribue à la visibilité et à la cohérence des actions de l'UE en matière de droits de l'homme dans ses relations extérieures, le rapport appelle à une plus grande visibilité du rôle du RSUE pour les droits de l'homme, ainsi qu'à un soutien de son travail avec des ressources accrues et une meilleure coordination avec les délégations de l'UE dans le monde entier. Les députés ont également insisté sur la nécessité pour le RSUE de faire régulièrement rapport au Parlement.

Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale – l'Europe dans le monde et programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie

Rappelant le rôle fondamental de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (IVDCI) - l'Europe dans le monde, y compris son programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, en tant qu'instrument phare de l'UE dans la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, les députés ont réitéré l'importance de rationaliser une **approche basée sur les droits de l'homme dans les instruments d'action extérieure de l'UE**. En outre, le rapport appelle à la suspension des projets qui contribuent (in)directement aux violations des droits de l'homme dans les pays non-membres de l'UE.

Régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme (Loi Magnitsky de l'UE)

Les députés se sont félicités de l'utilisation croissante du régime de l'UE en tant qu'outil politique clé dans la défense par l'UE des droits de l'homme et de la démocratie à travers le monde. Ils ont toutefois regretté que son utilisation reste limitée, en particulier dans le paysage géopolitique actuel. Les députés ont demandé que la **lutte contre le terrorisme** soit au premier rang des priorités de l'UE en matière d'affaires intérieures et étrangères.

L'approche «Team Europe»

Le rapport souligne la possibilité de renforcer l'alignement des approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme entre les institutions de l'UE, les ambassades des États membres et les délégations de l'UE dans les pays tiers. À cet égard, l'UE et ses États membres sont invités à intensifier leurs efforts collectifs pour promouvoir le respect, la protection et la réalisation des droits de l'homme et pour soutenir la démocratie dans le monde entier.

Droits de l'homme et politique commerciale

Le rapport souligne le rôle du commerce en tant qu'instrument majeur pour promouvoir et améliorer la situation des droits de l'homme dans les pays partenaires de l'UE. À cet égard, la Commission est invitée à améliorer la coordination entre les politiques de l'UE en matière de commerce, d'investissement et de développement et à donner la priorité au développement des droits de l'homme par le biais des politiques commerciales de l'UE, y compris le système de préférences généralisées Plus, et à le promouvoir. Des clauses solides sur les droits de l'homme doivent être incluses dans les accords entre l'UE et les pays tiers.

Droits de l'homme et technologies numériques

Les députés sont préoccupés par la menace que l'IA peut faire peser sur la démocratie et les droits de l'homme, en particulier si elle n'est pas dûment réglementée. Ils ont souligné la nécessité d'une surveillance, d'une transparence solide et de garanties appropriées pour les technologies nouvelles et émergentes, ainsi que d'une approche fondée sur les droits de l'homme.

Tout en se félicitant de l'adoption de la loi européenne sur l'intelligence artificielle, les députés sont profondément préoccupés par les conséquences néfastes de l'utilisation abusive de l'IA et des «**deepfakes**», en particulier pour les femmes et les enfants. Ils ont également condamné l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que la technologie de reconnaissance faciale et la surveillance numérique, en tant qu'instruments coercitifs et leur utilisation dans le harcèlement, l'intimidation et la persécution croissants des défenseurs des droits de l'homme, des activistes, des journalistes et des avocats.